

Chapitre 20

Finances publiques

20.1 Statistique consolidée des finances publiques

La statistique détaillée des recettes consolidées des administrations publiques par source et des dépenses consolidées par fonction pour les années 1966-70 figure au tableau 20.1. Cette présentation globale montre la relation qui existe entre tous les paliers de l'administration publique considérés comme une entité et le public pour ce qui est des recettes réalisées et des services fournis. Pour obtenir un chiffre général brut consolidé, on a exclu des sources de recettes brutes et des fonctions de dépenses brutes de nature générale de chaque palier de l'administration publique tous les transferts de nature générale tels que les subsides statutaires fédéraux et les paiements de péréquation versés aux provinces, tous les transferts de nature spécifique tels que les contributions fédérales aux régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie, et toutes les autres opérations entre les divers paliers, par exemple, les ventes et achats de services qui ne représentent pas une addition aux activités financières combinées des administrations publiques. Comme les données de 1970 ont été élaborées d'après la classification établie dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (n° 68-506F au catalogue de Statistique Canada), les données brutes sur les recettes et dépenses des administrations publiques pour 1970 ne sont pas comparables aux chiffres des années précédentes. L'introduction, pour la première fois en 1970, d'opérations financières, considérées comme émanant du secteur public tel que défini dans le système susmentionné, fait apparaître un accroissement par rapport aux années précédentes qui ne s'est pas effectivement produit. Parmi ces opérations, les principales sont les cotisations d'assurance sociale (par exemple au titre de l'assurance-chômage et de l'indemnisation des accidentés du travail) et les contributions au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec.

20.2 Finances fédérales

20.2.1 Comptes généraux

Les tableaux 20.2 à 20.6 donnent la statistique financière de l'administration fédérale établie conformément aux concepts révisés qui sont définis dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques*. La statistique financière présentée aux tableaux 20.7 et 20.8 est tirée directement des *Comptes publics du Canada*.

Les tableaux 20.2 et 20.3 donnent le détail des recettes et dépenses générales brutes pour les années terminées le 31 mars 1972 et 1973. Les recettes sont passées de \$18,550 millions à \$21,426 millions, et les dépenses de \$18,218 millions à \$20,912 millions.

Les transferts par l'administration fédérale aux administrations provinciales, territoriales et locales pour l'année terminée le 31 mars 1972 et 1973 sont indiqués au tableau 20.4. On peut trouver les chiffres correspondants pour l'année précédente dans l'*Annuaire du Canada 1973*, pages 889-892.

Le tableau 20.5 donne le bilan financier de l'administration fédérale au 31 mars 1972 et 1973. Quant au tableau 20.6, il analyse la dette obligataire brute selon le taux d'intérêt moyen, l'échéance moyenne et le lieu du remboursement au 31 mars 1972 et 1973.

Outre le montant brut de la dette obligataire directe, le gouvernement du Canada a pris à sa charge certains éléments de passif conditionnel. Les principales catégories de cette dette indirecte ou conditionnelle sont la garantie des prêts assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation et les obligations garanties des Chemins de fer Nationaux du Canada. Le reste comprend principalement la garantie des prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé, aux cultivateurs et aux étudiants d'université et les garanties au titre de la Loi sur l'expansion des exportations. Le tableau 20.7 donne le détail de la dette garantie du gouvernement du Canada au 31 mars 1972 et 1973.

Le tableau 20.8 résume l'état de la dette publique (intérêt et montant à rembourser) pour la période 1969-73. On trouvera dans les *Comptes publics du Canada* des renseignements détaillés sur la dette non échue et sur les bons du Trésor en circulation, ainsi que sur les nouvelles émissions de titres du gouvernement fédéral. Ces renseignements sont résumés en